

DECLARATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA (APUKIN) SUR L'ETAT ET L'AVENIR DE LA NATION CONGOLAISE.

Author : APUKIN (Association des Profs de l'université de Kinshasa)

DECLARATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA (APUKIN) SUR L'ETAT ET L'AVENIR DE LA NATION CONGOLAISE.

L'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa,

Prenant ses responsabilités devant la Nation et devant l'Histoire ;

Se basant sur des évidences connues et sur des perspectives ambiguës qui se profilent à l'horizon ;

Soucieuse de la situation de guerre qui prévaut dans notre pays depuis le 2 août 1998, guerre qui détruit la R.D.C. et a causé un génocide de plus de deux millions et demi d'hommes, de femmes et d'enfants et qui a fortement humilié et avili les citoyens congolais ;

Consciente que les nombreuses ressources du pays constituent une cause permanente d'insécurité de l'Etat congolais ;

Réaffirmant la volonté de tout le peuple congolais de sauvegarder la souveraineté nationale, l'intégrité du territoire et l'indépendance politique de la République Démocratique du Congo ainsi que sa souveraineté sur toutes ses ressources naturelles ;

Assumant le rôle de conscience critique dévolu à l'intelligentsia universitaire dans toute société organisée ;

Après avoir longuement réfléchi sur les contours des nombreux problèmes, assaillant la R.D.C., qui perturbent le présent et compromettent dangereusement ses chances de développement,

Fait les constats suivants :

1. la longue transition politique mal négociée a conduit à l'instabilité politique et institutionnelle ;
2. les défaillances structurelles et organisationnelles de l'Etat congolais et l'opportunisme de certains de ses fils ont favorisé l'actuelle guerre d'agression qui consacre le pillage systématique de ses ressources et l'extermination de ses populations ;
3. la négligence avec laquelle le pouvoir a toujours traité le problème de nationalité est l'une des causes des revendications armées menées par certaines populations frontalières ;
4. le règne dans toutes les couches sociales du pays d'une dangereuse mentalité de légèreté, de moindre effort, de recherche permanente des loisirs, d'enrichissement facile, rapide et parfois sans cause, de culture du miracle liée à l'hyper-religiosité sont autant d'obstacles à tout élan de développement et à l'enracinement de l'esprit d'idéal et de travail ;

5. l'absence d'un climat politique stable et d'un environnement économique motivant a conduit à une forte démobilisation du peuple congolais, consécutive au manque d'investissements créateurs de richesses et d'emplois, à des salaires déshumanisants et à la mauvaise répartition du revenu national ;

6. des politiques économiques inadaptées, favorisant la spéculation, la corruption et la fraude et décourageant l'épargne locale ainsi que l'afflux des capitaux et des investissements étrangers directs ont accéléré l'appauvrissement généralisé de la population, faisant des Congolais l'un des peuples les plus pauvres du monde, malgré les énormes potentialités naturelles dont regorge le pays ;

7. l'abandon à son triste sort d'une bonne partie de la jeunesse congolaise marginalisée, sans éducation ni formation en cette ère nouvelle du savoir et de la technologie, le manque d'allocation conséquente des ressources financières en faveur de l'éducation, de la recherche, des universités et de la santé, l'insuffisance du nombre d'universités et la quasi-inexistance d'écoles professionnelles sont autant d'hypothèques sur l'avenir de la Nation ;

8. la signature, en temps de paix comme en temps de guerre, de nombreux contrats léonins a hypothéqué gravement les intérêts supérieurs de la Nation ;

9. l'absence d'une puissance militaire pour garantir la paix à nos frontières et décourager les velléités expansionnistes de nos voisins représente un danger permanent pour la stabilité de la vie nationale, la consolidation des institutions nationales et la paix ;

10. l'occupation de plus de la moitié du territoire national par les agresseurs rwandais, ougandais et burundais soutenus par des puissances étrangères et par des entreprises multinationales contribue à la résurgence de certaines maladies, notamment à l'expansion volontaire du SIDA ;

11. l'extermination par les souffrances, la misère et les exécutions sommaires des populations des territoires occupés par les agresseurs, prompts à la cruauté gratuite, insensibles à la pitié et d'une conscience que le bain de sang ne tourmente jamais, ignorant ainsi les droits humains les plus élémentaires représentent des crimes contre l'humanité dont la Nation devra rechercher réparation sur base de la législation nationale et internationale ;

12. la mauvaise administration de la justice et des mouvements migratoires aux frontières ainsi que la protection insuffisante des citoyens et de leurs biens constituent un danger permanent pour la consolidation des valeurs démocratiques auxquelles la population congolaise aspire ;

13. l'existence d'une administration publique privatisant le service public par son fonctionnement informel, une administration centralisée et concentrée dans les villes, pléthorique, clochardisée demeure un facteur hostile au développement ;

14. une diplomatie clientéliste, incompétente, sans moyens, incapable de défendre les intérêts et l'image du pays à l'étranger n'est d'aucune utilité pour la promotion extérieure de l'Etat congolais ;

15. les atermoiements funestes de l'élite congolaise faisant du Dialogue Intercongolais une occasion de partage du pouvoir et une prime offerte aux traîtres de la Nation et aux génocidaires du peuple congolais constituent un obstacle à l'organisation d'un nouvel ordre politique sécurisant ;

16. depuis 1965, en dépit des promesses d'élections libres, démocratiques et transparentes, l'usage de la force est resté le seul mode d'accession au pouvoir.

Sur base de ces constats et pour éviter de répéter les erreurs du passé, l'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa formule les recommandations et les exigences suivantes :

I. Concernant la vie politique

Elle recommande :

1. la mobilisation de tous les moyens politiques, diplomatiques, financiers et militaires pour mettre fin à la guerre d'agression et recouvrer l'intégrité du territoire national ;
2. le rétablissement de l'autorité administrative de l'Etat sur l'ensemble du territoire congolais ;
3. l'élaboration et l'adoption d'une Constitution démocratique ;
4. l'ouverture de l'espace politique afin de permettre au jeu démocratique de s'exercer correctement ;
5. la promotion de la culture du dialogue national pour résoudre nos problèmes nationaux en dehors de toute pression et manipulation étrangères ;
6. le Dialogue Intercongolais comme nécessité politique urgente. Son ordre du jour doit être négocié entre toutes les parties, sa durée aussi courte que possible, et le nombre des participants limités aux opérateurs politiques, économiques et sociaux les plus compétents, les plus représentatifs et les plus efficaces ;
7. la nécessité de recréer le consensus autour de l'unité nationale et de ramener le pouvoir unifié dans la capitale Kinshasa ;
8. la référence à la démocratie élective comme moyen privilégié d'alternance au pouvoir et comme facteur essentiel pour l'avènement de la paix et de la stabilité politique en R.D.C. ;
9. l'urgence d'introduire une plainte devant la Cour Internationale de Justice et le Tribunal Pénal International, contre Museveni, Kagame et Buyoya ainsi que leurs complices tant internes qu'externes pour génocide du peuple congolais, crimes de guerre et crimes contre l'humanité et pour pillage. A cette fin, le gouvernement est instamment invité à recourir aux compétences nationales et internationales.

II. Concernant la défense,

Elle préconise :

1. la constitution d'une armée forte puissamment équipée, motivée, hiérarchisée, disciplinée, bien formée et patriotique ;

2. la réorganisation de façon particulière du système de défense en RDC en procédant notamment à la conscription obligatoire, à l'institution des paysans-soldats et à enfin l'érection des bases militaires le long des frontières vulnérables ;

3. la dotation d'un budget conséquent pour une meilleure mise en condition des troupes et pour l'emploi efficace des forces sur le terrain.

III. Concernant l'économie,

Elle préconise :

1. la mise en place d'un programme économique cohérent et autonome, visant la satisfaction des besoins essentiels des populations congolaises, la stabilité des prix et l'amélioration des revenus et de l'épargne, ainsi que la création des emplois à travers un programme intense de grands travaux ;

2. la résiliation, dans les conditions les plus favorables à l'Etat congolais, de nombreux contrats léonins, hypothéquant gravement les intérêts supérieurs de la Nation, qui ont été signés en temps de paix comme en temps de guerre ;

3. la relance des relations économiques entre la RDC et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux sans aliéner les intérêts vitaux des masses laborieuses congolaises. L'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa s'insurge contre toute tentative de lier l'avenir économique de la Nation à un programme d'austérité destiné uniquement à satisfaire les conditionnalités des bailleurs de fonds ;

4. la restructuration du portefeuille de l'Etat dans le but ultime de mettre celui-ci au service réel de toutes les couches de la Nation, ce qui suppose des réformes courageuses et radicales, afin de mettre un terme à la « privatisation » de ce portefeuille par quelques individus et groupes d'individus animés par la recherche des prébendes et des rentes d'intérêt ;

5. la mise en place d'un programme audacieux et cohérent de réforme du système financier national afin que les institutions bancaires puissent non seulement garantir la stabilité de la monnaie nationale mais aussi servir réellement le peuple congolais dont les principales activités sont aujourd'hui de taille modeste ; et que la Banque Centrale retrouve le niveau d'autonomie dont elle a besoin pour mener à bien une politique monétaire indispensable à la réalisation des objectifs de croissance et de stabilité interne et externe.

IV. Concernant la vie sociale,

Elle exige que les pouvoirs publics puissent :

1. remettre effectivement le peuple au travail et assurer une rémunération juste tenant compte des fluctuations du coût de la vie ;

2. mettre tout en œuvre pour gagner le "front social" par l'amélioration des conditions de vie globales de la population dans ses exigences de "paix" et de "pain" ;
3. combattre la pauvreté et la misère par l'éducation et par des politiques salariales et de l'habitat appropriées ;
4. reconstruire le rôle néfaste des médias et des sectes religieuses dans la diffusion des anti-valeurs nuisibles à l'harmonie et au développement ;

V. Concernant l'éducation et le rôle de l'Université,

Elle exige que l'Etat congolais puisse :

1. réhabiliter l'Université par un financement conséquent susceptible d'améliorer les conditions de vie et de travail, afin d'éviter la recolonisation, d'assurer la relève et de rendre le service utile à la Nation ;
2. réhabiliter et revaloriser la profession enseignante pour assurer une formation solide de la jeunesse congolaise ;
3. multiplier et diversifier les écoles professionnelles afin de créer une classe moyenne utile à la communauté nationale ;
4. utiliser les intelligences nationales aux avant-postes, là où se discutent les problèmes majeurs de la RDC, là où se prennent les décisions déterminantes qui conditionnent notre historicité et notre trajectoire en tant que nation. Dans ce cas, la RDC doit s'engager à faire des sacrifices en finançant la production des idées qui défendent l'intégrité du territoire et la souveraineté nationale, en favorisant la présence des intelligences acquises à cette cause dans les forums scientifiques, politiques, économiques et culturels internationaux organisés à cet effet. Car notre pays se distingue encore par son absence aux débats d'idées concernant la partition de notre pays, organisés dans certains milieux occidentaux et intellectuels africains.

Fait à Kinshasa, le 19 avril 2001.

POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Président

Prof. Dr Sabakinu Kivilu

Premier Vice-président

Prof. Dr. Masaki Ngungu

Deuxième Vice-Président

Prof. Dr. Kabamba Mueu Sefu

Secrétaire-Rapporteur

Prof. Dr Kamwiziku Wozol Octave

Secrétaire-Trésorier

Prof. Dr. Mudogo Virima